# La co-construction du volet pédagogique : les enjeux d’une organisation apprenante

( PAPE)

1. La définition concertée des axes stratégiques, dans le cadre de l’autonomie

🡺 elle permet de piloter par les finalités et les effets, pour dépasser le niveau de la simple programmation qui ne pourrait s’appuyer sur un référentiel d’action,

🡺 elle permet de maintenir le cadre d’action garant des spécificités du système-établissement.

1. La définition concertée des objectifs, en mobilisant tous les acteurs impliqués, permet de

🡺 multiplier les connexions et rétroactions.

🡺 la mobilisation des acteurs et des ressources

🡺 faire jouer la complexité du système (et dépasser la simple juxtaposition des métiers/compétences)

🡺 favoriser les échanges avec l’environnement

1. L’évaluation annuelle et l’évaluation finale

🡺 permettent de réguler les actions, en dépassant les représentations de l’existant pour animer une dynamique en mouvement

1. La construction d’un système intelligent capable de s’autoréguler grâce à l’apprentissage collectif et à la communication (apprendre à apprendre) :

🡺 Permettre aux acteurs de faire preuve de leurs capacités de changement, d’installer une nouvelle culture, des nouvelles conceptions du travail et des métiers.

🡺 Accroître la capacité des individus à apprendre

🡺 Mobiliser la participation des acteurs et même des usagers, dans la prise de décision, le dialogue et le partage de l’information

🡺 Promouvoir une approche systémique et construire une mémoire organisationnelle

Repérer les aspects significatifs des territoires pour remédier aux écarts.

1. La valorisation des équipes

🡺 La valorisation des métiers :

* l’exercice des missions dans un cadre concerté et validé,
* la valorisation des fonctions d’ingénierie de formation,
* la formation continue à travers le PLF

🡺 L’animation d’un espace ouvert aux initiatives et aux idées nouvelles :

* l’implication dans une démarche participative,
* la valorisation des compétences acquises
* la construction de nouvelles compétences